

Coupons la poire en deux

C'EST UNE IDÉE simple et forte, faite pour marquer les esprits : il faut protéger la moitié de la Terre. Le biologiste Edward Osborne Wilson, l'un des premiers à avoir donné l'alerte sur l'extinction de masse en cours, a fait ce calcul (1) : en additionnant les milliers de réserves naturelles existant dans le monde, on constate que 15 % de la surface terrestre et 2,8 % de la surface océanique sont protégées. Ce qui est beaucoup trop peu pour sauver le vivant.

La nature est généreuse, rappelle-t-il : si l'on protège la moitié d'un territoire, on constate que 85 % des espèces qui y habitent survivent. Coupons donc la Terre en deux. Projet qui, on le notera, considère comme inévitable la disparition de 15 % des espèces... Chez les biologistes, l'idée fait débat. Faut-il viser cet objectif sans préférence territoriale, comme le préconise Half Earth Project, au risque d'inclure le Sahara et l'Antarctique, peu riches en biodiversité ? Ou vaut-il mieux préserver la moitié des 846 écorégions déjà identifiées, comme le conseille Nature Needs Half ?

D'autres questions s'accroissent. Qui va payer ? Qui va contrôler ces réserves ? L'autre moitié sera-t-elle industrielle à 100 % ? N'entraînera-t-elle pas des retombées néfastes sur la



Terre à moitié protégée

moitié « protégée » ? Ne vaut-il pas mieux relâcher partout la pression qu'exerce l'homme sur la nature ? Ne serait-il pas plus efficace de diviser par deux les inégalités ? Faudra-t-il instaurer un revenu de base pour les populations des territoires protégés ? Dans un ouvrage à paraître, les biologistes Bram Büscher et Robert Fletcher débattent de ces questions et posent les bases de ce que pourrait être une « conservation conviviale » (2).

Et chez nous ? D'un côté, le gouvernement vient d'annoncer la création d'un 11^e parc national, entre Bourgogne et Champagne. De l'autre, l'Aspas, l'Association pour la protection des animaux sauvages, qui existe depuis près de quarante ans, vient d'annoncer la création de sa 6^e réserve naturelle. Il lui fallait 2 350 000 euros pour acquérir 490 ha dans le Vercors (dont un ancien enclos de

chasse) : les donateurs ont répondu présent.

Pourquoi cette « réserve de vie sauvage » sans activité humaine (mais où le public sera admis) ? « *Parce que l'Etat ne fait pas son travail !* » dit l'Aspas, qui rappelle que, dans les parcs naturels, l'homme peut continuer de chasser, d'exploiter les forêts, etc. Alors que, dans les forêts anciennes et très diversifiées de cette réserve, pourront vivre en toute liberté cerfs, loups, aigles, gypaètes, vautours fauves et moines, sangliers, renards, mustélidés, libellules et insectes devenus rares.

Petit rappel : la vie sauvage n'est vraiment protégée que sur 1 % du territoire français. A quand les 50 % ?

Jean-Luc Porquet

(1) « Half Earth », 2016, ouvrage non traduit en français.

(2) « The Conservation Revolution. Radical Ideas for Saving Nature Beyond the Anthropocene », Verso, février 2020.